

2020_CT2_131

OBJET : Institution - Renouvellement du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix dans le cadre du nouveau Conseil de Développement métropolitain

Le 8 octobre 2020, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au Complexe Sportif du Val de l'Arc à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 2 octobre 2020, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAR Daniel – AMIEL Michel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BENKACI Moussa – BIANCO Kayané – BONFILLON Béatrice – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – CANAL Jean-Louis – CESARI Martine – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine - FERNANDEZ Stéphanie – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GOMEZ André – GOURNES Jean-Pascal – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PENA Marc – POUSSARDIN Fabrice – RAMOND Bernard – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VINCENT Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : BURLE Christian donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – CONTÉ Marie-Ange donne pouvoir à PELLENC Roger – HUBERT Claudie donne pouvoir à PENA Marc – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CHARRIN Philippe – JOISSAINS Sophie – KLEIN Philippe – MALLIÉ Richard – PAOLI Stéphane – PETEL Anne-Laurence – VENTRON Amapola – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Madame le Président donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Institutions

■ Séance du 8 octobre 2020

01_04

■ Renouvellement du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix dans le cadre du nouveau Conseil de Développement métropolitain

Madame le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Préambule :

La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles introduit l'article L5218-10 du CGCT qui prévoit la création d'un Conseil de développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence, supprimant de fait les conseils de développement de chaque territoire.

Le Conseil de Développement métropolitain se définit comme l'organe consultatif représentant la société civile du territoire métropolitain qui réunit les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Les modalités de sa création ont été soumises et votées au Conseil de la Métropole, le 15 décembre 2016.

A l'occasion de la nouvelle mandature, celles-ci doivent être renouvelées et soumises au vote des conseillers métropolitains. Les règles relatives à sa composition et son fonctionnement doivent être détaillées dans un règlement intérieur, annexé au rapport présenté aux élus.

Dans la perspective de ce renouvellement, prévu à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Conseil de la Métropole, il est proposé au conseil de Territoire du Pays d'Aix de se prononcer ce jour sur la reconduction du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix (CCSCPA) pour la mandature 2020-2026.

Il s'agit pour le Territoire du Pays d'Aix de définir pour le CCSCPA ses nouveaux objectifs, son rôle, sa composition et sa future relation avec le Conseil de Développement métropolitain. Cette perspective nous incite à proposer aujourd'hui au Conseil de Territoire du Pays d'Aix la délibération suivante :

Renouvellement du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix :

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201008-2020_CT2_131-
DE
Date de télétransmission : 20/10/2020
Date de réception préfecture : 20/10/2020

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix entend réaffirmer son attachement à l'expression permanente des citoyens de son territoire, et son soutien aux réflexions menées par la société civile du Pays d'Aix depuis 2001.

La démarche proposée par le Conseil consultatif s'inscrit, dès l'origine, dans la continuité de la réflexion menée par le Conseil de Développement du Pays d'Aix au sein de l'ancienne Communauté d'agglomération du Pays d'Aix et dont les travaux ont largement contribué à apporter aux élus les éclairages indispensables pour assurer les décisions politiques déterminantes pour le développement du territoire.

Il rappelle :

- que leurs représentants ont travaillé pendant trois ans, préalablement à l'installation de la Métropole, dans un souci de convergence de leurs sujets de réflexion sur les dossiers structurants de notre territoire dans le cadre d'une logique métropolitaine, au sein d'une démarche partenariale.

- qu'ils ont contribué ensuite, dans le cadre du conseil consultatif de la société civile, à l'écriture de plusieurs avis sur saisine du Président du territoire et sur auto-saisine (« Fusion avec le département, quelle métropole souhaitée ? » « Avis sur le projet métropolitain », « 50 propositions pour rêver l'avenir », « Tous égaux, tous différents... ») et l'organisation d'un colloque sur l'opportunité du projet de Loi 3D.

Le Territoire du Pays d'Aix a soutenu l'ensemble de ces réflexions.

La Société Civile du Pays d'Aix estime nécessaire et incontournable, dans le contexte métropolitain tel qu'il s'impose à lui, de garantir la participation et l'implication des citoyens pour qu'ils continuent à se prononcer sur les grands enjeux métropolitains déterminants pour le devenir de leur territoire et de la Métropole.

Leur expression apparaît d'autant plus nécessaire aujourd'hui, à la lumière des différentes crises, sanitaire, écologique et représentative, auxquelles sont soumis le territoire et le pays. Celle-ci doit se faire au bon niveau dans le respect d'une intercommunalité territoriale de proximité et d'un dialogue interne à une métropole stratégique de projets.

Le Conseil de territoire décide donc de solliciter le renouvellement du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix (CCSCPA). Il y associera les représentants des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs dans le but d'enrichir, par la concertation et le débat, la réflexion sur les enjeux du Territoire et donc métropolitains.

Celui-ci prendra la forme d'une assemblée de 58 membres, soumise à un règlement intérieur approuvé lors de la séance plénière d'installation du Conseil consultatif.

La relation entre le Conseil de Développement métropolitain et le Conseil représentatif de la société civile du Pays d'Aix sera assurée par la mise en place d'un « comité de liaison » composé de membres du conseil consultatif - dont le nombre sera déterminé ultérieurement - appelés à siéger au sein des deux instances.

Par ailleurs, il revient au Conseil de Territoire de valider la composition du CCSCPA, proposée en annexe du présent rapport, et au Président du Conseil de Territoire, de désigner son Président.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20201008-2020_CT2_131- DE Date de télétransmission : 20/10/2020 Date de réception préfecture : 20/10/2020

- La délibération n°HN 005-8077/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétence du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt et l'importance de la participation de la société civile à la réflexion sur les enjeux du territoire et donc métropolitains.
- La volonté du Territoire du Pays d'Aix de faire du CCSCPA l'organe privilégié de concertation sur le territoire et son porte-parole au Conseil de Développement métropolitain.

Délibère

Article 1 :

Est renouvelé le Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix.

Article 2 :

Est approuvé le principe de soumettre au conseil consultatif de la société civile du Pays d'Aix l'approbation du Règlement Intérieur qui devra détailler les modalités d'organisation et de fonctionnement du CCSCPA.

Article 3 :

Le Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix se compose de 58 membres au total (liste annexée à la présente délibération). Une partie d'entre eux, désignés par le président du Territoire seront appelés à siéger conjointement au Conseil de développement métropolitain et constituera un comité de liaison chargé d'assurer le lien.

Article 4 :

Madame le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisée à prendre toutes les dispositions concourant à la bonne exécution de la présente délibération.

RAPPORT 01_04

Liste des 58 membres du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix Mandat 2020 - 2026

Djamal ACHOUR	Tania GUILLEMOT
Patricia ALLOIN-AUBANEL	Bernard GYSELS
Patrice AUZET	Robert HERRENSCHMIDT
Jacky AYACHE	Louis ISNARDON
Magali BAILLEUL	Anne JEGAT
Michèle BARRAL	Philippe LALEVÉE
Dominique BECKER	Alain LAURENCE
Alain BELDRAMME	Patricia MARCELLET
Jean BONNIER	Jean-Claude MARCELLET
Michel BOYER	Jean-Pierre MARTIN
Naïma BRIDJ	Ludivine MAURER
Jean-Claude BRUGERON	Patrick MERCIER
Jean-Pierre CHICHE	Michel MEZAN de MALARTIC
Christophe CHOQUEL	Fadila MIDOUN
Françoise COLARD	Stéphane MONMAGNON
Alain CORTES	Laurence PAGANELLI
Raphaël de SACCO	Jean-Louis PAYRI
Jacques DESIDERI	Gérard PELISSIÉ
Michel DETILLEUX	Sylvie PIACITELLI
Lamia DITHURBIDE	Denis POULAIN
Michel DUCLOS	Jean-Pierre POUSSIN
Nathalie ESCOFFIER	Jean-Claude REBOULIN
Christine FABRE	Dominique SASSOON
Maurice FARINE	Paul SERRE
Christian FERRATO	Tony SESSINE
Emmanuel GAILLARD	Jean-Luc SIDOINE
Jean-Pierre GOLLIN	Catherine SILVESTRE
Jean-Marie GORSE	Benoît THIBAUDAU
Laure-Hélène GOUFFRAN	Brigitte VIGOUROUX

OBJET : Institution - Renouvellement du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix dans le cadre du nouveau Conseil de Développement métropolitain

Une liste des membres du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix a été proposée :

Djamal ACHOUR	Tania GUILLEMOT
Patricia ALLOIN-AUBANEL	Bernard GYSSELS
Patrice AUZET	Robert HERRENSCHMIDT
Jacky AYACHE	Louis ISNARDON
Magali BAILLEUL	Anne JEGAT
Michèle BARRAL	Philippe LALEVÉE
Dominique BECKER	Alain LAURENCE
Alain BELDRAMME	Patricia MARCELLET
Jean BONNIER	Jean-Claude MARCELLET
Michel BOYER	Jean-Pierre MARTIN
Naïma BRIDJ	Ludivine MAURER
Jean-Claude BRUGERON	Patrick MERCIER
Jean-Pierre CHICHE	Michel MEZAN de MALARTIC
Christophe CHOQUEL	Fadila MIDOUN
Françoise COLARD	Stéphane MONMAGNON
Alain CORTES	Laurence PAGANELLI
Raphaël de SACCO	Jean-Louis PAYRI
Jacques DESIDERI	Gérard PELISSIÉ
Michel DETILLEUX	Sylvie PIACITELLI
Lamia DITHURBIDE	Denis POULAIN
Michel DUCLOS	Jean-Pierre POUSSIN
Nathalie ESCOFFIER	Jean-Claude REBOULIN
Christine FABRE	Dominique SASSOON
Maurice FARINE	Paul SERRE
Christian FERRATO	Tony SESSINE
Emmanuel GAILLARD	Jean-Luc SIDOINE
Jean-Pierre GOLLIN	Catherine SILVESTRE
Jean-Marie GORSE	Benoît THIBAUDAU
Laure-Hélène GOUFFRAN	Brigitte VIGOUROUX

Inscrits	58
Votants	50
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26
Pour	50
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20201008-2020_CT2_131-DE
Date de télétransmission : 20/10/2020
Date de réception préfecture : 20/10/2020

OBJET : Institution - Renouvellement du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix dans le cadre du nouveau Conseil de Développement métropolitain

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Sont proclamés membres du Conseil Consultatif de la Société Civile du Pays d'Aix :

Djamel ACHOUR	Tania GUILLEMOT
Patricia ALLOIN-AUBANEL	Bernard GYSSELS
Patrice AUZET	Robert HERRENSCHMIDT
Jacky AYACHE	Louis ISNARDON
Magali BAILLEUL	Anne JEGAT
Michèle BARRAL	Philippe LALEVÉE
Dominique BECKER	Alain LAURENCE
Alain BELDRAMME	Patricia MARCELLET
Jean BONNIER	Jean-Claude MARCELLET
Michel BOYER	Jean-Pierre MARTIN
Naïma BRIDJ	Ludivine MAURER
Jean-Claude BRUGERON	Patrick MERCIER
Jean-Pierre CHICHE	Michel MEZAN de MALARTIC
Christophe CHOQUEL	Fadila MIDOUN
Françoise COLARD	Stéphane MONMAGNON
Alain CORTES	Laurence PAGANELLI
Raphaël de SACCO	Jean-Louis PAYRI
Jacques DESIDERI	Gérard PELISSIÉ
Michel DETILLEUX	Sylvie PIACITELLI
Lamia DITHURBIDE	Denis POULAIN
Michel DUCLOS	Jean-Pierre POUSSIN
Nathalie ESCOFFIER	Jean-Claude REBOULIN
Christine FABRE	Dominique SASSOON
Maurice FARINE	Paul SERRE
Christian FERRATO	Tony SESSINE
Emmanuel GAILLARD	Jean-Luc SIDOINE
Jean-Pierre GOLLIN	Catherine SILVESTRE
Jean-Marie GORSE	Benoît THIBAUDAU
Laure-Hélène GOUFFRAN	Brigitte VIGOUROUX

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le **20 OCT. 2020**

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20201008-2020_CT2_131-
 DE
 Date de télétransmission : 20/10/2020
 Date de réception préfecture : 20/10/2020